



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE  
DU BURUNDI**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR LA FOURNITURE,  
L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE  
GESTION DE FILES D'ATTENTE DES GUICHETS DU SIEGE DE LA  
BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI.**

**1. Objet du marché**

La Banque de la République du Burundi, à travers son site web [www.brb.bi](http://www.brb.bi) et le quotidien « **Le Renouveau** », lance un Avis d'Appel d'Offres pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de gestion de files d'attente des guichets de son siège. Les services de formation en exploitation et en maintenance de ce système font également objet du présent marché.

**2. Allotissement**

Le marché est constitué d'un lot unique et indivisible.

**3. Participation**

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale qui ne fait pas l'objet d'exclusion en vertu notamment du prescrit de l'article 8 du Règlement de passation des marchés de la Banque de la République du Burundi.

**4. Financement**

Le marché est financé sur les fonds propres de la Banque de la République du Burundi.

**5. Visite des lieux**

Une visite des lieux sera organisée en vue de permettre aux Soumissionnaires de mieux répondre aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres.

Ladite visite des lieux est prévue le 15/11/2023 à 09h00 aux Guichets du Siège de la Banque de la République du Burundi.

## **6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et obtenu, dès la publication du présent Avis d'Appel d'Offres, par tout candidat soumissionnaire intéressé, auprès du Service Logistique et Patrimoine de la BRB, 2<sup>ème</sup> étage, Bureau n°2.27 BIS, tél. +257 22 22 03 45, e-mail : [www.brb.bi](http://www.brb.bi) moyennant paiement d'un montant de cent mille francs Burundi (BIF 100 000) non remboursable à verser sur le compte n° 9829/000 intitulé « Récupérations diverses » ouvert à la BRB en son nom.

## **7. Garantie de soumission**

Toutes les offres doivent être assorties d'une garantie bancaire de soumission d'un Million de Francs Burundi (BIF 1 000 000).

## **8. Présentation des offres**

Les offres technique et financière seront présentées dans deux enveloppes séparées sur lesquelles sont indiquées la raison sociale et toutes les adresses du soumissionnaire.

Ces enveloppes seront glissées dans une autre enveloppe extérieure fermée qui sera envoyée ou déposée à l'adresse suivante :

**Monsieur le Gouverneur de la Banque de la République du Burundi**  
**1, Avenue du Gouvernement**  
**B.P. 705 Bujumbura**  
**Tél. (+257) 22 20 40 00**  
**Fax. (+257) 22 22 31 28**  
**E-mail : [brb@brb.bi](mailto:brb@brb.bi)**

Outre cette adresse, l'enveloppe extérieure portera les inscriptions : « Offre pour la fournitures d'uniformes à la Banque de la République du Burundi, à n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des soumissions ».

Cette enveloppe extérieure ne doit comporter aucun signe distinctif du soumissionnaire.

Toute enveloppe extérieure ouverte ou ne respectant pas la forme ci-dessus ne pourra pas être acceptée.

Les offres seront présentées en un seul exemplaire, dont un (1) original et une (1) copie. Une copie électronique de l'offre technique devra être fournie en même temps sur CD ou clé USB.

En cas de divergence entre l'original et les versions numériques, seul l'original fera foi.

## 9. Dépôt et ouverture des offres

Les offres doivent être déposées au siège de la BRB, au Secrétariat de Direction de la Banque situé au 5<sup>ème</sup> étage, au plus tard le 21/11/2023 à 10 heures. Les offres reçues après ce délai seront rejetées.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 10 heures 30 minutes *dans la salle des réunions située au 4<sup>ème</sup> étage, n° 4.23*, en présence des représentants des soumissionnaires qui auront décidé d'assister à ladite séance.

L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement, uniquement pour les soumissionnaires dont les offres techniques auront satisfait aux critères et exigences techniques du présent dossier d'appel d'offres. .

## 10. Contenu des offres

### • Offre technique

L'offre technique comprendra les éléments suivants :

- Une lettre de soumission, sans mention du montant de l'offre, signée par une personne ayant les pouvoirs d'engager le soumissionnaire, accompagnée, le cas échéant, d'une procuration écrite authentifiée par le notaire en cas de délégation de pouvoir ;
- L'adresse complète du soumissionnaire ;
- Une attestation de non-redevabilité aux impôts encore valide ;
- Le numéro d'Identification Fiscale du soumissionnaire;
- Une attestation de non-redevabilité délivrée par l'Institut de Sécurité Sociale (INSS) ;
- Une copie d'une attestation de non-faillite valide ;
- Des renseignements sur les capacités du soumissionnaire et des références des marchés similaires déjà exécutés;
- Des prospectus du système à fournir et à installer, les marques respectives de ses modules avec les spécifications techniques respectives détaillées ;
- Les modalités de fourniture des services de formation ;
- Les indications sur la durée de garantie des fournitures ;
- La liste du personnel aligné et les CV correspondants;
- Les détails de livraison ;
- Le bordereau des quantités ;
- Une preuve d'achat du DAO ;
- L'autorisation du fabricant.

9

- **L'offre financière**

L'offre financière Taxe sur Valeur Ajoutée Comprises (TVAC) sera exprimée en Francs Burundi (BIF).

L'offre financière comprendra :

- Une lettre de soumission signée par une personne ayant les pouvoirs d'engager le soumissionnaire, accompagnée, le cas échéant, d'une procuration écrite authentifiée par le notaire en cas de délégation de pouvoir ;
- Un bordereau de prix dûment signés.

Les prix indiqués sont fermes et non révisables.

### **11. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter la date d'ouverture des offres.

### **12. Attribution et notification du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura présenté l'offre la plus avantageuse.

La notification de l'attribution du marché pourra être faite par courrier recommandé ou par tout autre moyen de transmission fiable.

Dès notification de l'attribution du marché, le soumissionnaire dispose d'un délai maximum de cinq (5) jours pour entrer en contact avec la Banque de la République du Burundi en vue de la négociation du contrat.

### **13. Délai d'exécution**

Le délai d'exécution du présent marché est fixé à soixante (60) jours calendriers à compter de la signature du contrat.

Fait à Bujumbura, le 12... Octobre 2023

**BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

**Edouard Normand BIGENDAKO**

Gouverneur.

